

Comment se protéger en hiver?

Le patient

Le magazine de votre hôpital - N° 12 - OCTOBRE 2024

Votre santé nous tient à cœur



L'IA au service de la santé et des patients... en toute sécurité



Osez vous faire dépister



Dépistage et suivi de qualité



Votre hôpital de plus en plus vert: découvrez ses efforts

Chers lecteurs,

C'est avec beaucoup de fierté que nous sortons cette nouvelle édition.

À travers ce numéro, nous abordons les moyens de protection, en mettant l'accent sur des sujets cruciaux tels que la vaccination, la prévention des maladies graves comme le cancer colorectal et l'ostéoporose, ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur médical.

La Clinique Saint-Luc Bouge continue de s'engager pour offrir des soins de qualité tout en innovant. Nous avons fait des pas importants vers une empreinte environnementale réduite, notamment avec nos récents investissements dans les énergies renouvelables et nos actions pour minimiser les déchets hospitaliers. Ces initiatives s'inscrivent dans notre volonté d'être un acteur responsable, non seulement vis-à-vis de la santé de nos patients, mais aussi de notre planète.

Nous croyons fermement que la santé de demain se prépare dès aujourd'hui, en alliant innovation, responsabilité sociétale et excellence des soins. C'est pourquoi, à travers ces pages, nous vous invitons à découvrir comment, ensemble, nous pouvons affronter les défis de santé publique, notamment grâce à la vaccination et aux dépistages, et à contribuer à un avenir plus vert et plus sain.

Prenez soin de vous et de vos proches.

ADRIEN DUFOUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL
CLINIQUE SAINT-LUC BOUGE

Vaccins : comment se protéger en hiver ?



SANDRINE
VAN EECKHOUDT
INFECTIOLOGUE
À LA CLINIQUE SAINT-LUC
BOUGE

Pour se protéger des microbes cet hiver, pensez à vous faire vacciner. Grippe, Covid mais aussi pneumocoque, découvrez tout ce qu'il faut savoir pour passer un hiver en santé.

Quels sont les vaccins à réaliser en hiver ?

Pour être prêts pour l'hiver, on recommande généralement de réaliser en automne (à partir de mi-octobre) les vaccins contre la grippe saisonnière, contre la Covid et contre le pneumocoque, le microbe responsable de la pneumonie. «Ce dernier vaccin peut être réalisé à tout moment de l'année, mais je profite généralement de la discussion sur le vaccin contre la grippe pour parler du vaccin contre le pneumocoque», explique le Dr Sandrine Van Eeckhoudt, infectiologue à la Clinique Saint-Luc Bouge. «Je propose également à certains patients le vaccin contre le VRS, le virus respiratoire syncytial connu pour causer la bronchiolite chez les nourrissons mais qui n'est

malheureusement pas encore remboursé chez l'adulte.»

Qui est concerné par ces vaccins ?

Tout le monde peut se faire vacciner contre la grippe et la Covid mais certaines personnes sont plus à risques et donc particulièrement concernées.

- **Les personnes fragiles**, c'est-à-dire les femmes enceintes quel que soit leur stade de grossesse, les personnes de plus de 65 ans, toutes les personnes à partir de 6 mois qui ont une inflammation chronique sous-jacente (insuffisance pulmonaire, cardiaque, hépatique, rénale), tous les patients immunodéprimés, les patients obèses avec un indice de masse corporel >35, toutes les personnes qui vivent en institution.
- **Les personnes actives** dans le secteur des soins de santé.
- **Les personnes et les enfants de plus de 6 mois** qui vivent sous le même toit qu'une personne fragile.

- Le Conseil Supérieur de la Santé recommande également aux **personnes qui ont entre 50 et 64 ans**, qui fument, consomment de l'alcool de manière importante ou qui souffrent d'obésité de se faire vacciner contre la grippe.



Le meilleur moyen de protéger les personnes fragiles, est d'être soi-même vacciné.

Quel est l'intérêt de la vaccination ?

Les intérêts diffèrent en fonction du groupe auquel vous appartenez. «L'intérêt de la vaccination pour les personnes vulnérables, c'est de ne pas attraper la grippe et, si elles la contractent, de présenter





une grippe moins sévère, de développer des symptômes moins intenses», souligne le Dr Sandrine Van Eeckhoudt. «Le vaccin permet ainsi une baisse de la mortalité chez les personnes fragiles qui ont contracté la grippe. Cependant, ces personnes ne développent pas autant d'anticorps que quelqu'un qui est en bonne santé. Voilà pourquoi on recommande aussi aux soignants et aux proches qui gravitent autour de ces personnes fragiles de se faire vacciner. L'intérêt est que ces derniers ne la transmettent pas aux personnes plus vulnérables. C'est alors une vaccination altruiste car la maladie n'est pas mortelle pour une personne en bonne santé.»

“
L'efficacité du vaccin contre la grippe n'est pas de 100%, mais il permet de diminuer les risques de contracter cette infection et de développer des symptômes moins graves.”

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe un vaccin contre la grippe «à haute dose», l'Efvelda Tetra, qui est recommandé pour les personnes de plus de 60 ans. Étant donné qu'il est plus cher (40 €) que le vaccin classique (17

€), il n'est pas administré de manière systématique mais n'hésitez pas à le demander à votre médecin. Sachez aussi que la plupart des mutuelles remboursent 25 à 30 €/an de vaccin.

En outre, lorsqu'on contracte la grippe, et n'importe quel autre virus, nous sommes souvent déjà contagieux 24 à 48 h avant l'apparition des symptômes. Un soignant peut donc venir travailler en toute bonne foi, sans savoir qu'il a la grippe, et infecter ses patients. Se faire vacciner limite aussi efficacement ce genre de risque.

En pratique, comment se faire vacciner ?

La Clinique Saint-Luc Bouge proposera des séances de vaccination contre la grippe et la Covid gratuites à l'ensemble des membres de son personnel qu'il soit médical, paramédical, administratif...

Si vous êtes patient, il existe plusieurs possibilités :

- Le vaccin peut être réalisé **chez votre médecin** traitant.
- Il peut être réalisé **en pharmacie**, sans ordonnance et sera

remboursé pour les personnes à risques. Le vaccin «à haute dose» (voir encadré) peut également être prescrit par un pharmacien, mais son remboursement n'est possible que sur demande d'un médecin prescripteur.

- Il peut être proposé et administré **à la Clinique Saint-Luc Bouge** en consultation d'infectiologie.

Pas à risque mais envie de vous faire vacciner ?

Vous avez entre 18 et 65 ans, vous ne faites pas partie d'un groupe à risques mais vous souhaitez vous faire vacciner ? Le Conseil Supérieur de la Santé recommande «d'évaluer le besoin de vaccination sur une base individuelle» et le vaccin ne sera alors pas remboursé.



JULIEN FAVRESSE
PHARMACIEN BIOLOGISTE
À LA CLINIQUE SAINT-LUC
BOUGE



VINCENT CLOOTS
CHEF DE SERVICE
D'IMAGERIE MÉDICALE
À LA CLINIQUE SAINT-LUC
BOUGE

L'IA au service de la santé... en toute sécurité

L'intelligence artificielle fait aussi sa révolution dans les soins de santé. Aujourd'hui, des logiciels permettent d'affiner ou de faciliter le diagnostic et de prendre des décisions thérapeutiques. À la Clinique Saint-Luc Bouge, l'IA est utilisée dans de nombreux services mais toujours avec beaucoup de vigilance et dans le respect des législations sur la protection des données.

Dans les laboratoires, en dermatologie, aux urgences, en radiologie, à l'accueil... Les logiciels d'intelligence artificielle révolutionnent le domaine médical. Ils permettent, entre autres, de détecter une pathologie invisible à l'œil nu, un risque d'AVC ou une maladie oculaire, de prédire la potentielle dégradation d'un patient, d'identifier un certain type d'infarctus, de diagnostiquer des fractures, d'affiner et de personnaliser un traitement, de gérer les dossiers des patients ou tout simplement d'archiver l'information. Une révolution qui n'en n'est qu'à ses prémises puisque de nombreux et innovants algorithmes sont en cours de développement. Ainsi, depuis septembre 2023, le laboratoire de biologie clinique de la Clinique Saint-Luc

Bouge participe à une étude pilote. L'objectif ? Développer un logiciel pour aider le médecin à identifier si un patient présente une infection urinaire ou non, et ainsi pouvoir savoir rapidement si un traitement antibiotique est nécessaire. «*Actuellement, un résultat de culture urinaire prend généralement 48 heures*», précise Julien Favresse, pharmacien biologiste à la Clinique Saint-Luc Bouge. «*L'objectif de notre modèle de machine learning supervisé serait de rendre une probabilité d'infection urinaire endéans l'heure. Il est prévu que cet algorithme puisse bénéficier à nos médecins (internes ou généralistes) dans le courant de l'année 2025. Le but ultime sera d'étudier si ce modèle permet véritablement de réduire la prescription inutile d'antibiotique.*» Le laboratoire développe également d'autres projets comme la détermination plus rapide d'un échantillon de prise de sang hémolysé (qui n'est pas analysable facilement). Cela permettra donc de mieux analyser certaines prises de sang. Par ailleurs, pour des patients qui auraient, notamment, une suspicion de dysfonctionnement héréditaire, des tests (dits d'agrégation plaquettaire) pourraient être réa-

lisés. On pourra aussi rechercher des infections fréquentes comme le cytomégalovirus (CMV) ou le virus d'Epstein Barr (EBV)...

L'imagerie médicale toujours plus efficace

L'IA est aussi fortement présente au service d'imagerie médicale. Les machines récentes embarquent en effet des logiciels d'IA qui optimisent les images et permettent de diminuer la dose de rayons X émise. Le service utilise également l'IA comme aide au diagnostic comme l'explique le Dr Vincent Cloots, chef de service d'imagerie médicale à la Clinique Saint-Luc Bouge. «*Nous utilisons des logiciels d'aide au diagnostic pour les radiographies ostéoarticulaires. C'est un soutien pour détecter les fractures, pour prendre des mesures (telles que déviations des articulations). Nous utilisons également en partenariat avec le concepteur, un logiciel pour l'analyse des radiographies de thorax (pour diagnostiquer les pneumothorax, les fractures de côtes, les épanchements, les nodules...).* D'autres logiciels pourront être utilisés à l'avenir pour assister au dépistage des patholo-

gies mammaires, pour le suivi oncologique, pour le calcul des sténoses coronaires, etc.»

Le contrôle humain reste indispensable

L'IA présente donc un potentiel incroyable, dans toutes les disciplines médicales et à tous les niveaux de soins. Elle engendre des prises en charge de meilleure qualité et plus de confort et de facilité pour le patient. Mais pour les spécialistes, elle ne remplacera jamais l'être humain et son sens critique. «*Notre logiciel peut identifier une fracture mais il ne verra pas la tumeur qui est peut-être juste à côté*» souligne le Dr Vincent Cloots. «*Pourquoi ? Parce qu'il n'est tout simplement pas entraîné à identifier les tumeurs. L'IA a ses limites et elle ne remplacera pas complètement le cerveau humain qui restera le seul décideur.*» Certains outils d'IA nécessitent en outre de solides bases en statistiques et en informatiques. Et ces machines demandent un entretien constant comme l'explique Julien Favresse. «*Les performances de l'IA doivent pouvoir être monitorées afin de*



L'IA a ses limites et elle ne remplacera pas complètement le cerveau humain qui restera le seul décideur.

Dr Vincent Clouts

vérifier qu'elles sont toujours aussi performantes que lors de la phase test. Un modèle n'est donc pas lâché dans la nature sans une supervision de notre part. Mais je pense qu'à partir du moment où un modèle d'intelligence artificielle est correctement validé d'un point de vue clinique (performance par rapport à un "gold standard"), informatique (facilité de transposition et sécurité), et éthique, il ne faut pas en avoir peur, que du contraire. Ce genre d'outil nous permet d'aller plus loin avec les données que nous avons déjà. Je pense qu'on aurait tort de s'en priver.»

IA & données à caractère personnel: rester vigilant



**PERRINE
GODERNIAUX**
DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION
DES DONNÉES
À LA CLINIQUE SAINT-LUC
BOUGE

Pour fonctionner efficacement, les systèmes d'IA, notamment les modèles d'apprentissage automatique (machine learning), nécessitent souvent de grandes quantités de données. Plus les systèmes d'IA collectent de données, plus ils peuvent être précis et performants. Gourmand en informations, l'IA s'oppose donc au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui im-

pose le principe de minimisation des données, selon lequel seules les données strictement nécessaires à une finalité spécifique doivent être collectées. Cela entre en conflit avec la tendance de l'IA à vouloir collecter un maximum d'informations pour affiner ses prédictions ou ses analyses.

L'IA touche donc aux droits fondamentaux des patients en particulier le droit au respect de la vie privée et le droit à la protection des données à caractère personnel. Voilà pourquoi, à la Clinique Saint-Luc Bouge, à partir du moment où une technologie qui doit traiter des données personnelles est mise en place, le Délégué à la Protection des Données (DPO) est contacté. Sa mission ? S'assurer que le projet se fasse en conformité avec le RGPD et ne porte pas atteinte aux droits et libertés des personnes concernées.

«L'IA a de nombreux avantages: elle fait gagner du temps, permet d'éviter des tâches répéti-

tives... Mais elle présente aussi des risques», souligne Perrine Goderniaux, DPO à la Clinique Saint-Luc Bouge. «Il pourrait y avoir un risque que l'IA ait été entraînée sur des données biaisées, erronées ou discriminatoires, donnant des résultats inexacts et/ou discriminatoires. Il est donc très important de rester conscient de ces risques, de les anticiper et d'encadrer le développement et l'utilisation de l'IA au sein de la clinique en mettant en place des politiques en matière d'IA, en effectuant au préalable une analyse de risque.» À côté de cela, l'IA peut être utilisée de manière malveillante par des personnes (comme des cyberattaquants) qui vont pouvoir, grâce à l'IA, procéder à des attaques plus sophistiquées et tenter de récupérer des données sensibles (ex: attaque de phishing ciblée). Il faudra donc que l'institution et ses collaborateurs soient particulièrement vigilants face aux évolutions rapides des techniques d'attaque.



Ce genre d'outil nous permet d'aller plus loin avec les données que nous avons déjà. Je pense qu'on aurait tort de s'en priver.

Dr Vincent Cloots

Quelles mesures de protection prendre ?

- Toujours avoir une supervision humaine: l'IA doit être une aide mais ne doit pas remplacer l'humain. Il convient de ne pas prendre toujours pour acquis ce que dit l'outil d'IA. Il convient de garder son esprit critique et son expertise.

- S'assurer d'une évaluation permanente en instaurant des audits réguliers pour vérifier le fonctionnement, l'efficacité et la sécurité du système d'IA. Cette évaluation permet de s'assurer que le système est toujours efficace et qu'il ne présente pas de vulnérabilités.

- Mettre en place une équipe pluridisciplinaire composée du DPO (Délégué à la Protection des Données), du service informatique, du département concerné par

l'IA, d'un comité d'éthique. Cette équipe serait chargée d'analyser des projets impliquant de l'IA en apportant des perspectives variées et complémentaires, telles que l'expertise technique, juridique, éthique et métier.

- Sensibiliser les collaborateurs sur les tiers malveillants, former le personnel aux risques de l'IA.

- Négocier des "contrats de traitement de données" avec les fournisseurs de logiciels d'IA pour s'assurer qu'ils respectent le Règlement Général de Protection des Données et pour déterminer les responsabilités de chacun dans la gestion des données.

- Recourir à des modèles d'IA suffisamment transparents.



Qu'est-ce que l'IA ?

L'IA est un ensemble de technologies qui visent à simuler, à imiter l'intelligence humaine. Ses domaines d'action sont vastes et s'étendent à de nombreux aspects du quotidien. C'est dans les années 1950 que la notion d'intelligence artificielle a été initiée, autour des réflexions du mathématicien Alan Turing qui se

demandait si un ordinateur saurait un jour "penser". Aujourd'hui, le Parlement européen définit l'intelligence artificielle comme "tout outil utilisé par une machine capable de reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité".

Les avantages de l'IA

L'intégration de l'IA dans les services de soins de santé posent de nombreuses questions mais également des défis éthiques, réglementaires, organisationnels... Cependant, elle apporte aussi son lot d'avantages. En voici quelques-uns.

- Elle aide au diagnostic
L'IA améliore la précision des diagnostics tout en faisant gagner du temps aux médecins et aux patients.

- Elle améliore les soins
En améliorant la communication, en donnant des résultats plus rapi-

dement, en permettant des chirurgies robotiques moins invasives... l'IA offre des soins plus performants aux patients.

- Elle permet de réduire les coûts
L'amélioration de l'efficacité des soins et des procédures se traduit par une diminution des temps de séjour et donc une réduction des coûts.

- Elle sécurise les chirurgies
La robotique médicale est un soutien efficace et sûr pour les chirurgiens. Le patient quant à lui gagne en temps de récupération.

Ostéoporose : pourquoi est-ce important de se faire dépister ?



MÉLISSA GRILLO

RADIOLOGUE AU SERVICE D'IMAGERIE MÉDICALE À LA CLINIQUE SAINT-LUC BOUGE

À l'occasion de la Journée mondiale de l'ostéoporose, célébrée le 20 octobre, le Dr Mélissa Grillo, radiologue au service d'imagerie médicale de la Clinique Saint-Luc Bouge, nous rappelle l'importance du dépistage.

Qu'est-ce que l'ostéoporose ?

L'ostéoporose est une maladie métabolique du squelette provoquant une réduction de la quantité de masse osseuse qui fragilise donc les os. Dans notre pays, plus de 600.000 personnes en souffrent. Cette perte de masse fait perdre aux os leur solidité, augmentant le risque de fracture. «Une simple chute ou un léger effort musculaire

peuvent ainsi entraîner une fracture», souligne le Dr Mélissa Grillo. «Les fractures ostéoporotiques les plus fréquentes sont celles des poignets, des vertèbres et, chez les personnes plus âgées, du col du fémur.»

Quelles sont les personnes à risque ?

Il existe un vieillissement naturel des os à partir de 30-40 ans. La diminution de la masse osseuse augmente donc la fragilité du squelette. Les personnes âgées sont ainsi plus à risque. L'ostéoporose touche également davantage les femmes (1 femme sur 3) que les hommes (1 homme sur 5). «Les autres facteurs de risque sont une ménopause précoce, des prédispositions familiales, l'usage prolongé de certains médicaments (corticoïdes, certaines chimiothérapies, ...), une activité physique insuffisante, certaines pathologies métaboliques, une carence en calcium et en vitamine D, des troubles alimentaires, le tabagisme, la consommation d'alcool», précise le Dr Mélissa Grillo.

Comment la prévenir ?

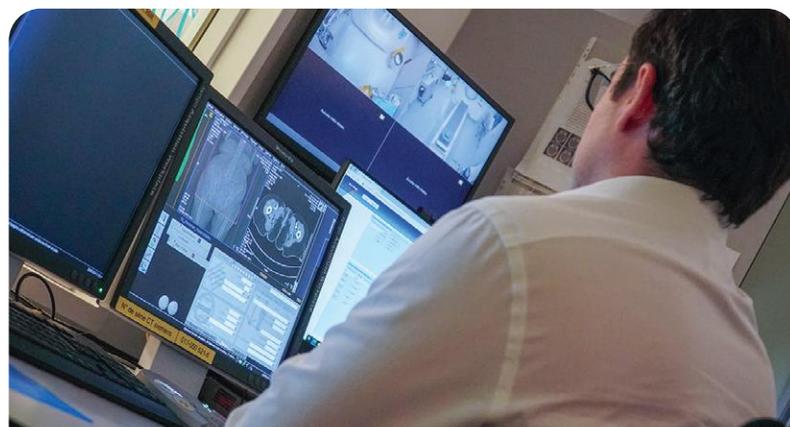
Un mode de vie sain, une activité physique régulière et un apport suffisant en calcium et vitamine

D sont indispensables pour le développement et l'entretien des os, permettant ainsi de réduire considérablement le risque de fracture. Le dépistage précoce permet en outre une prise en charge efficace en cas de perte osseuse avérée.

Pourquoi est-ce important de se faire dépister ?

«Plus l'ostéoporose est détectée de manière précoce, mieux elle

est prise en charge», souligne le Dr Mélissa Grillo. «Le dépistage se réalise via une ostéodensitométrie osseuse. Il s'agit d'un examen radiologique d'une dizaine de minutes, sans douleur, qui permet de mesurer la densité minérale osseuse, c'est-à-dire la masse osseuse par unité de surface corporelle et donc la fragilité des os. À la Clinique Saint-Luc Bouge, il est proposé notamment après une fracture chez les patients à risque mais aussi chez les patients présentant d'autres facteurs de risques comme cités plus haut.»



ÊTES-VOUS À RISQUE ?
Faites le test !



Dépistage du cancer colorectal: plus simple qu'il n'y paraît



Le cancer colorectal est un des cancers les plus fréquents en Belgique. Or, plus tôt il est détecté, mieux il est soigné. À partir de 50 ans, on conseille de se faire dépister tous les 2 ans. Depuis peu, ce dépistage est encore plus facile à réaliser.



MARC VAN HOOF
CHEF DE SERVICE
DE GASTRO ENTÉROLOGIE
À LA CLINIQUE SAINT-LUC
BOUGE

Depuis le 16 septembre 2024, toute personne entre 50 et 74 ans peut en effet se procurer le kit de dépistage du cancer colorectal gratuitement et directement auprès d'une pharmacie wallonne. Auparavant, les personnes concernées recevaient un courrier les invitant à demander le test auprès de leur médecin traitant ou du Centre de Coordination et de Référence pour le dépistage des cancers (CCRef). Une simplification qui n'enlève en rien l'accompagne-

ment puisque le pharmacien fournit toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation du test. En facilitant la démarche, les autorités espèrent ainsi augmenter le nombre de personnes se faisant dépister.

En quoi consiste le test ?

Le test de dépistage du cancer colorectal consiste à rechercher du sang occulte (c'est-à-dire invisible à l'œil nu) dans les selles. Grâce à un mode d'emploi détaillé fourni avec le kit, le prélèvement est simple et

rapide à réaliser par vous-même à la maison. Une fois le test réalisé, l'échantillon doit être envoyé au plus tard dans les 5 jours par la poste dans une enveloppe prévue à cet effet, préadressée et préaffranchie.

Pourquoi faire le dépistage à partir de 50 ans ?

Parce que le risque de présenter un cancer colorectal augmente à partir de 50 ans. Ce cancer a la particularité de se développer très lentement dans le côlon ou le rectum à partir de petites lésions

bégnines précancéreuses que l'on appelle polypes. L'évolution d'un polype en cancer peut prendre des années et n'engendre aucun symptôme, c'est pourquoi il est important de réaliser le test tous les 2 ans.

Et si le test est positif ?

Les résultats du test sont envoyés au médecin renseigné sur le document. Si le test est positif, c'est que du sang a été détecté dans les selles. Mais dans 90 % des cas, cela ne signifie pas qu'il y a un cancer. Cependant, en cas de test positif, il est conseillé de prendre rendez-vous chez son médecin afin d'obtenir une prescription permettant de réaliser un examen complémentaire, une coloscopie. «Un test de dépistage positif augmente en effet le risque d'avoir un polype ou un cancer», précise le Dr Marc Van Hoof, chef de service de gastro entérologie de la Clinique Saint-Luc Bouge. «La coloscopie permet le diagnostic d'un éven-

“
Plus un cancer colorectal est détecté précocement, plus les chances de guérison augmentent.

Dr Vincent Clouts

tuel cancer mais elle permet également de détecter les polypes que nous pouvons retirer directement, avant qu'ils n'évoluent en cancer. À Bouge, notre équipe de 6 gastroen-



Le cancer colorectal

Chaque année, en Belgique,

**PLUS DE
8.000 NOUVEAUX
CAS DE CANCER
COLORECTAL**

(également appelé cancer du gros intestin) sont diagnostiqués.

**IL EST UN
DES CANCERS
LES PLUS FRÉQUENTS
DANS NOTRE PAYS.**

Il arrive à la seconde place, derrière le cancer du sein, chez les femmes, et à la troisième place chez les hommes, derrière le cancer de la prostate et du poumon.

térologues réalise quotidiennement des coloscopies. Cet examen est le plus performant pour le dépistage le cancer colorectal. Mais du fait de son coût, de son côté invasif, de ses inconvénients et des disponibilités

pratiques, il n'est pas possible de le proposer à toute la population de plus de 50 ans. Les tests de dépistage permettent donc de sélectionner une population plus à risque de polypes ou de cancers.»

Et s'il y a un cancer?

Si la coloscopie diagnostique un cancer, vous serez amené à réaliser un bilan spécifique et vous serez pris en charge par une équipe pluridisciplinaire comme le détaille le Dr Marc Van Hoof. «Nous réalisons une réunion multidisciplinaire, la concertation d'oncologie, durant laquelle nous récapitulons le dossier et nous établissons un plan de traitement. Souvent, nous nous tournons vers la chirurgie mais pas toujours. En cas de cancer métastasé, d'autres options doivent être envisagées. La prise en charge à la Clinique Saint-Luc Bouge est optimale car il existe une interaction efficace entre les différents intervenants: les gastroentérologues au niveau du diagnostic, les chirurgiens et les oncologues au niveau du traitement, nos équipes infirmières au niveau de la coordination... et bien

sûr notre excellente collaboration avec le CHU UCL Namur – site de Sainte-Elisabeth pour la réalisation de la radiothérapie. Cette collaboration est indispensable, chaque maillon est essentiel pour offrir une prise en charge optimale et de haute qualité.»

Quelles sont les personnes les plus à risque de développer un cancer colorectal ?

- **Les personnes entre 50 et 74 ans.** le cancer comme les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (maladie de Crohn par exemple).
- **Les personnes qui ont dans la famille d'autres cas de cancers du côlon** ou de polype volumineux potentiellement précancéreux.
- **Les personnes qui présentent un facteur génétique** spécifique et assez rare.
- **Les personnes souffrant de certaines maladies ou d'antécédents personnels** qui favorisent le cancer comme les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (maladie de Crohn par exemple).
- **Les personnes qui ont été traitées par radiothérapie** durant l'enfance (leucémie) et qui ont reçu des rayons au niveau de l'abdomen.
- **Les personnes ayant déjà eu des polypes et des cancers.**

Bonne nouvelle!

Ce cancer est de mieux en mieux soigné. Le taux de survie à 5 ans est actuellement en Belgique de plus de 70 %. Et la recherche ne cesse de faire des progrès dans ce domaine.

Source: Fondation contre le cancer



PLUS D'INFORMATION
SUR LE DÉPISTAGE



La Clinique Saint-Luc Bouge chaque jour un peu plus verte



**CHRISTOPHE
PLOMPTUEUX**

DIRECTEUR DES ACHATS,
COORDINATION QUALITÉ ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE
À LA CLINIQUE SAINT-LUC
BOUGE

Le patient ne s'en rend peut-être pas toujours compte, mais la Clinique Saint-Luc Bouge affiche clairement une volonté de développer une politique de responsabilité sociale d'entreprise. Elle est membre depuis deux ans de "Health Care Without Harm", une association qui a pour objectif de transformer le secteur des soins de santé dans le monde entier afin qu'il réduise son empreinte environnementale, laquelle est équivalente au transport aérien mondial. Derrière des mots qui peuvent paraître complexes, cet engagement est humain envers toutes les personnes qui y travaillent, mais aussi envers les patients et leurs proches.

Récemment, elle a décidé de mettre un coup d'accélérateur à ses investissements verts, avec notamment la pose de 770 panneaux photovoltaïques. L'objectif est clair: réduire la dépendance aux énergies fossiles et ainsi participer aux Objectifs de Développement Durables (ODD) de l'Unesco en réduisant l'impact carbone de l'institution (ODD 13 "Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques"). L'hôpital consomme en gaz et en électricité 10.346 mégawatts annuels. Rien que pour l'électricité, la consommation de l'institution est équivalente à celle de 1992 ménages. «L'installation des panneaux représente 388 mégawatts annuels, soit quelques 5% de la consommation électrique

de l'hôpital», rapporte Christophe Plompteux, Directeur des achats, services sous-traités et hôtellerie, coordination qualité et développement durable à la Clinique Saint-Luc Bouge. «L'énergie que nous produisons sur site sera 100% auto-consommée. Une grande partie de notre consommation va dans le traitement de l'air (chauffage, refroidissement et épuration d'air). Ensuite, d'autres gros consommateurs énergétiques sont les équipements médicaux, l'éclairage,... Notre approche de réduction de la consommation passera aussi par la formation des collaborateurs au développement des gestes écoresponsables (fermer son PC, éteindre les lampes des locaux, fermer sa climatisation...).»



**10 MILLIONS
DE KM**
sont effectués
par les patients



**1000
CONSULTATIONS**
par jour



C'est quoi la RSE?

La responsabilité sociétale d'entreprise est fondée sur les objectifs de développements durables définis par les Nations Unies en 2015. Ils couvrent tous les aspects du bien-être humain et planétaire, et s'accompagnent d'une échéance: 2030. Il est composé de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ou Sustainable Development Goals (SDG). Elle est définie par la Commission européenne et englobe les actions et les engagements des entreprises vis-à-vis de leurs impacts sur la société. Elle intègre volontairement des préoccupations sociales, environnementales, éthiques, des droits humains et des consommateurs au cœur de leurs activités commerciales et de leurs relations avec les parties prenantes.

qui viennent voir les patients et le déplacement du personnel, un tri des déchets renforcé (projet pour lequel nous avons obtenu un financement de 25.000 euros de la Région wallonne dans le cadre du projet tri out of home), l'adaptation des pentes des toitures et le renforcement de l'isolation dans le cadre de la prévention des aléas climatiques (un projet rendu possible grâce à l'obtention d'un crédit à taux préférentiel via Wallonie Santé à hauteur d'environ 1 million d'euros)...sans oublier la pose de toitures végétales et de façades photovoltaïques en discussion pour les nouveaux bâtiments de la Clinique... Pour les demandes en équipements, chaque achat effectué est challengé pour voir si l'upgrade ou la réparation n'est pas possible. Nous voulons aussi challenger les fournisseurs sur la durée de maintenance des équipements (moteurs du bloc remplacement passe de 5 à 7 ans et pour 2024, les nouvelles gammes seront

à 10 ans). Tout le monde doit être concerné par cette évolution.»

Et pour le patient?

L'institution doit mener également une réflexion de fond sur l'usage des médicaments et des dispositifs médicaux jetables. En effet, la production, l'achat et l'administration des médicaments arrivent en numéro 1 dans les sources d'impact carbone à l'hôpital. «La production des médicaments est extrêmement énergivore et consomme de beaucoup de ressources rares. Il nous appartient donc d'avoir une réflexion approfondie sur la prescription et l'usage des médicaments au quotidien dans l'hôpital. Ils constituent une source importante de pollution au niveau de la production, mais aussi du gaspillage et in fine des eaux usées. Nous devons donc sensibiliser nos médecins et soignants pour qu'ils aient une prescription éco-responsable», souligne Christophe Plomptoux.

Questionner l'administration des médicaments, c'est bien entendu sans déroger à la qualité des soins: «Nous travaillons à la réconciliation médicamenteuse à l'entrée et à la sortie pour avoir le meilleur schéma thérapeutique. Nous tenons aussi à repenser le mécanisme de prescription d'exams médicaux. Une prise de sang, une radio, un médicament, c'est du carbone. Il faut repenser donc le processus global de la prise en charge du patient face à ce nouveau paradigme.»

L'alimentation

Un des autres axes importants est l'alimentation... et la viande, notamment. «Un des objectifs est de réduire les gaspillages alimentaires. Il existe une réflexion sur le recyclage des restes alimentaires (32,8T par an) par biométhanisation. La mise en œuvre a débuté en janvier mais des aspects légaux nous empêchent d'aller de l'avant. Le meilleur déchet est celui qui ne se produit pas. Nous voulons arrêter les bouteilles à eau, réduire

les sodas en canettes et tétrapack, améliorer le recyclage du verre...»

Une réflexion est aussi menée sur le renforcement de l'utilisation du réutilisable: «Nous allons devoir repenser, par exemple, la pratique d'hygiène avec le port des gants par les soignants. Les gants viennent d'Asie, il y a très peu de production en Europe. Il est possible de repenser les soins d'hygiène pour limiter l'usage des gants sans mettre en danger la sécurité des patients et du personnel, et même en améliorant l'hygiène hospitalière. Aujourd'hui, on doit repenser l'acte et comment faire l'acte en évitant d'utiliser du matériel inutilement.»

Pour le patient, la prise en charge, dans certains cas pourra aussi évoluer: «Si le patient doit se déplacer, nous travaillons à l'optimisation des rendez-vous pour avoir la consultation et les examens le même jour. La télémedecine et son développement offrent une autre opportunité.»

Si l'hôpital pense aussi au recyclage des matelas, à une autre gestion de la literie, une imposition du tri des déchets liés aux travaux d'infrastructure sur site a été imposé aux entreprises; il s'investit fortement dans la protection de la biodiversité notamment avec le développement de haies à terme, les fauchages tardifs, les plantations d'essences à améliorer la nidification, à un projet avec l'Atelier ASBL afin de renforcer la diversité des essences, au maintien des mares et des zones protégées (tritons) et depuis avril 2024 à mettre des ruches sur le site... mais aussi au remplacement des extincteurs avec suppression du fluor (PFAS) et à la fin des appâts chimiques dans la lutte contre les nuisibles. D'autres projets de protection de l'environnement sont en cours tels que l'analyse de la récupération de l'eau de pluie afin de réduire la consommation d'eau potable pour certains usages.

Comme on peut le voir, chaque action compte et booste l'environnement de l'hôpital sur la durée...

V.LI.

Autres projets durables

Parmi les autres projets durables de la Clinique qui s'inscrivent dans cette même politique environnementale, plusieurs auront un réel impact à long terme: un projet de cogénération également financé par le Plan de construction AVIQ, un parking vélos pour le personnel de 72 places qui sera opérationnel fin novembre financé par le SPW, «la mobilité des patients et du personnel sont des éléments importants: 10 millions de Km sont effectués par les patients (hospitalisé, kiné, consultation, radio...). 1000 consultations par jour. A cela, il faut ajouter les personnes



un parking vélos de **72 PLACES**



L'installation des panneaux représente **388 MÉGAWATTS** annuels

Charles Leclercqz:

«Toujours disponible pour les patients, les soignants et la Clinique»



**CHARLES
LECLERCQZ**
TECHNICIEN
DE MAINTENANCE ET
ÉLECTRICIEN
À LA CLINIQUE SAINT-LUC
BOUGE

Aux côtés de chaque patient, chaque soignant, le service technique et de maintenance de la Clinique Saint-Luc Bouge intervient dans l'urgence ou pour des travaux planifiés pour permettre à chacun d'être soigné ou de travailler dans les meilleures conditions.

Disponible, humain, attentif, Charles Leclercqz, technicien de maintenance et électricien, nous fait découvrir son quotidien : «Nous avons un planning prévu chaque jour, mais nous sommes toujours prêts à procéder à une réparation ou à un aménagement. Ce matin, je me suis rendu dans une chambre dès 8 h du matin pour un problème d'éclairage dans une salle de bain. C'est important pour le confort des patients.»



Passionné, il est heureux de travailler depuis janvier à la Clinique Saint-Luc Bouge : «Je cherchais un métier humain. J'ai postulé à la Clinique pour m'investir dans un travail en équipe et avoir le contact quotidien avec le personnel soignant et les patients. J'aime travailler à la Clinique.»

Dessinateur en construction, il a suivi une formation en cours du soir en électricité à l'IFAPME. A 28 ans, il veille avec d'autres, en équipe, chaque jour, à la qualité des services et des

bâtiments de la Clinique : «Nous travaillons dans toute la Clinique, sur les éclairages extérieurs, dans les salles de garde ou d'opérations. Nous sommes 2 électriciens, deux plombiers, deux polyvalents, un peintre et un menuisier. Nous pouvons intervenir à chaque instant. C'est un plaisir de travailler en équipe.»

Même quand il marche dans les couloirs, il surveille la qualité de chaque élément : «Quand nous circulons dans la Clinique, nous re-

gardons à ce que tout fonctionne bien. Dès que nous repérons un souci, nous intervenons ou nous le signalons via notre app GIRA. Nous avons un coordinateur qui répartit nos actions en fonction de nos métiers spécifiques et de notre planning.»

Ce métier est indispensable et améliore la qualité globale des soins au quotidien à la Clinique Saint-Luc Bouge.

V.LI.



NOUS OFFRONS

- Un environnement convivial
- Salaire en lien avec la fonction
- 13^e mois
- Chèques-cadeaux
- Complément forfétaire brut
- Package attractif de congés
- Crèche agréée ONE
- Accueil extra-scolaire
- Parking gratuit
- Intervention dans les frais de transports
- Facilité d'accès

FOCUS JOBS

INFIRMIER.ÈRE

- Gériatrie
- Orthopédie
- Cardiologie
- Technologie imagerie

TECHNOLOGUE INFI CHEF ADJOINT EN
IMAGERIE MÉDICALE - ORIENTATION TECHNIQUE

TECHNOLOGUE DE LABORATOIRE

AGENT.E POLYVALENT CAFÉTÉRIA/SHOP

PHARMACIEN.NE HOSPITALIER

ET D'AUTRES PROFILS ICI

REJOINS-NOUS
JOBS

Clinique Saint-Luc
Bouge



slbo.be/emploi

